



EN BREF :

Pyrale bivoltine – première génération

- Les captures diminuent; les premières larves ont été observées dans des champs témoins dans les régions de la Mauricie, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Pyrale univoltine

- Les captures se poursuivent.
- Dates de traitements pour les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Légionnaire uniponctué

- Maintenez la surveillance de vos champs.

PYRALE DU MAÏS – RACE BIVOLTINE – 1^{re} GÉNÉRATION

État de la situation

Les captures de papillons ont diminué dans plusieurs régions. Des criblures et des jeunes larves ont été observées dans des champs témoins situés dans les régions de la Mauricie, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Stratégie d'intervention, dépistage et traitements

La stratégie et les dates de traitements suggérées pour la première génération de la race bivoltine n'ont pas changé par rapport aux derniers avertissements. Pour connaître la stratégie d'intervention, consultez les avertissements No 04 du 30 juin 2011 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04mai11.pdf), No 03 du 23 juin 2011 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03mai11.pdf) et No 02 du 16 juin 2011 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02mai11.pdf).

PYRALE DU MAÏS – RACE UNIVOLTINE

État de la situation

Les premières captures de papillons ont été effectuées dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Dans les autres régions, les captures de papillons se sont poursuivies.

Selon ces données de piégeage et le cumul des degrés-jours de croissance, nous prévoyons que **les premières pontes devraient débuter** :

- Le **14 juillet** dans les **régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.**
- Le **17 juillet** dans les **régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.**

Stratégie d'intervention

Les champs qui sont particulièrement à surveiller et à protéger, s'il y a lieu, sont les champs de maïs qui auront atteint ou dépassé le stade 6 feuilles durant la ponte de la pyrale univoltine.

Dans le nord-est américain, les premières interventions contre la pyrale débutent au stade d'émergence de la panicule. L'agronome et entomologiste Josée Boisclair, chercheure à l'IRDA, a mené un essai pour comparer différentes stratégies de début des traitements selon les stades du maïs sucré. Pour plus de détails sur cet essai, veuillez consulter le www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/pyralemais.pdf. Les résultats indiquent qu'il est envisageable de débuter les traitements au stade d'apparition des panicules dans le maïs sucré de mi-saison sans augmenter les dommages aux épis. Le succès de cette stratégie dépend d'un suivi serré au champ et d'une intervention sans délai au moment prescrit. Dans le cas du maïs sucré tardif, les résultats sont moins concluants. En effet, le taux d'épis endommagés était plus élevé pour le début des pulvérisations au stade d'émergence des panicules comparativement au début des interventions au stade 8 à 10 feuilles.

Régions de Lanaudière, de Laval, de la Montérégie, des Basses-Laurentides, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de l'Outaouais

Les dates de traitements suggérées pour ces régions n'ont pas changé. Veuillez vous référer à l'avertissement **No 04** du 30 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04mai11.pdf>).

Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay-Lac-Saint-Jean

La date de ponte est prévue le **14 juillet**.

Champs de maïs qui auront atteint	Dates* et nombre de traitements
50 % de soies aux épis le 14 juillet (maïs sucré hâtif)	Aucun traitement
6 feuilles et plus autour du 14 juillet	3 traitements : 19 et 26 juillet et 2 août
6 feuilles autour du 19 juillet	2 traitements : 24 et 31 juillet
6 feuilles autour du 24 juillet	1 traitement : 29 juillet

* Ces dates de traitement sont des prévisions. Elles peuvent varier de quelques jours selon les conditions climatiques. Surveillez les prochains avertissements pour vérifier si des changements sont suggérés.

Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie

La date de ponte est prévue le **17 juillet**.

Champs de maïs qui auront atteint	Dates* et nombre de traitements
50 % de soies aux épis le 17 juillet (maïs sucré hâtif)	Aucun traitement
6 feuilles et plus autour du 17 juillet	3 traitements : 22 et 29 juillet et 5 août
6 feuilles autour du 22 juillet	2 traitements : 27 juillet et 3 août
6 feuilles autour du 27 juillet	1 traitement : 1 ^{er} août

* Ces dates de traitement sont des prévisions. Elles peuvent varier de quelques jours selon les conditions climatiques. Surveillez les prochains avertissements pour vérifier si des changements sont suggérés.



TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES DE TRAITEMENT POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS SELON LA RÉGION

Région	Semaine du							
	18 juin	25 juin	2 juillet	9 juillet	16 juillet	23 juillet	30 juillet	7 août
Montérégie, Laval, Lanaudière et Basses-Laurentides	Les larves de la 1 ^{re} génération de la race bivoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			Les larves de pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.				
Outaouais, Mauricie, Centre-du-Québec et Estrie			Les larves de la 1 ^{re} génération de la race bivoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	Les larves de pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.				
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches			Dépister la présence d'œufs et de larves de pyrale bivoltine (1 ^{re} génération) et intervenir au besoin.			Les larves de pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Saguenay–Lac-Saint-Jean							Les larves de pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie							Les larves de pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	

DÉPISTAGE ET MÉTHODES DE LUTTE

Le dépistage permet d'évaluer l'état d'infestation d'un champ et de déterminer si un traitement insecticide contre la pyrale du maïs est nécessaire. L'observation de masses d'œufs sous les feuilles permet de suivre et de mesurer le taux de parasitisme par les trichogrammes, s'il y a lieu. En effet, lorsque les masses d'œufs sont complètement noircies, cela indique qu'elles sont parasitées par les trichogrammes.

Consultez le bulletin d'information **No 04** du 9 juin 2005 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf) intitulé « Une méthode rapide pour dépister la pyrale du maïs : l'échantillonnage séquentiel ».

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements chimiques conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements chimiques, qui eux, sont dirigés contre les larves de la pyrale. Les trichocartes doivent donc être installées avant le début de la ponte de la pyrale, dans les champs qui ont atteint ou dépassé le stade 4 à 6 feuilles.

Il est important de cibler les traitements insecticides contre les jeunes larves de la pyrale au moment où elles se nourrissent sur le feuillage du maïs. Lorsqu'elles sont plus développées, les larves cherchent à pénétrer à l'intérieur des plants et ne sont donc plus vulnérables aux insecticides. Il est donc important de débiter les traitements quelques jours après les premières pontes.

Pour connaître les insecticides homologués dans la culture du maïs sucré, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 04** du 6 juin 2011 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai11.pdf).



LÉGIONNAIRE UNIPONCTUÉE : MAINTENEZ LA SURVEILLANCE DE VOS CHAMPS

Le réseau grandes cultures nous informe que les seuils de traitement ont été dépassés dans certains champs au Québec. Cependant, aucun cas d'infestations importantes de légionnaire uniponctuée n'a été rapporté pour le maïs sucré. Il faut rester vigilant et visitez vos champs régulièrement. Les dommages peuvent être très variables selon la région ou le champ. Les traitements effectués contre la pyrale devraient contrôler la légionnaire uniponctuée. Consultez le bulletin d'information **No 09** du 21 juin 2011 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b09gc11.pdf) pour savoir comment identifier et dépister cet insecte.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome – Avertisseuse maïs sucré
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
460, boulevard Louis-Fréchette, R.C.
Nicolet (Québec) J3T 1Y2
Tél. : 819 293-8255, p. 254 – Téléc. : 819 293-8446
Courriel : Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome – Avertisseur maïs sucré
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
5195, boulevard des Forges, bureau 102
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
Tél. : 819 371-6761, p. 4612 – Téléc. : 819 371-6976
Courriel : Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – Maïs sucré – 7 juillet 2011

